

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 17 avril 2019

Marché laitier et politique laitière: l'heure de vérité a sonné

Après une année 2018 marquée par la préparation de nombreuses mesures importantes, l'heure de vérité a sonné pour les producteurs suisses de lait. Les exigences formulées par la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) dans le cadre de la consultation sur la Politique agricole 2022+ bénéficient d'un large soutien. L'une des revendications principales est que les paiements directs privilégient la reconnaissance du travail plutôt que de la surface. Il faut également assurer le maintien du supplément pour le lait transformé en fromage. À l'occasion de son assemblée des délégués du 17 avril 2019 à BERNEXPO, la FPSL demande une adaptation des prix pour le deuxième semestre. Dans la perspective des décisions que la branche doit prendre début mai concernant le lait de centrale, les délégués ont mené une discussion approfondie sur la mise en œuvre du standard de la branche pour une production laitière suisse durable: le Tapis vert. Le lait suisse durable a un prix! Le supplément de durabilité proposé à compter du 1^{er} septembre 2019, d'un montant de 3 centimes par kilo de lait A, concerne environ 75% du volume total de lait de centrale; il s'agit d'une base de discussion. À l'unanimité, les délégués de la FPSL ont approuvé l'intégration de l'organisation Mittelland Milch au 1^{er} mai 2019 en tant que nouveau membre. Des élections générales reflétant la nouvelle répartition des droits de représentation ont été tenues. Enfin, les délégués ont suivi les propositions du comité central s'agissant des autres objets inscrits à l'ordre du jour.

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Fax 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

swissmilk

Au début de l'année 2018, le marché laitier suisse a été marqué par d'importantes quantités de lait, lesquelles ont fortement baissé après les grosses chaleurs de l'été. Malgré cela, une croissance de 0,6% a été enregistrée, et le volume des stocks de beurre était à l'avantage des producteurs. Dans ce contexte, le prix indicatif A est resté stable. Vers la fin de l'année, on a observé un raffermissement des prix, en particulier concernant le lait B. Le président de la FPSL, Hanspeter Kern, se dit optimiste et pense que de nouvelles adaptations de prix sont possibles en 2019 en fonction de l'évolution du marché international.

Loi chocolatière: mieux négocié

La mise en œuvre administrative du système remplaçant la loi chocolatière s'est très bien déroulée. Hanspeter Kern a remercié explicitement toutes les personnes qui y ont œuvré au sein de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et de TSM Fiduciaire Sàrl. Grâce à un engagement sans faille, plus de 18 500 exploitations ont en très peu de temps déposé leur demande afin d'obtenir le nouveau supplément pour le lait commercialisé. Dès le départ, avec la création des deux nouveaux fonds, il était clair que moins de moyens seraient disponibles pour la promotion des exportations. De ce fait, les producteurs de lait auraient dû pouvoir compter sur de meilleurs revenus sur le marché. Ils ne sont pas prêts à payer de leur poche les 4 centimes par kilo de lait perdus lors des négociations.

Politique agricole: redresser la barre en faveur de la production laitière

Ces dix-huit derniers mois, les producteurs de lait ont largement fait connaître leurs propositions en vue de la nouvelle Politique agricole 2022+. Au premier plan se

trouvent toujours la revendication selon laquelle le travail devrait être davantage rémunéré que la surface en matière de paiements directs, et le maintien en l'état du supplément pour le lait transformé en fromage. L'objectif est d'améliorer la situation des branches de production qui exigent beaucoup de travail, comme la production laitière.

Maintenant que la consultation est terminée, la FPSL se concentre sur la mise en œuvre des contributions au système de production qui sont proposées. L'objectif consiste toujours à obtenir des améliorations pour les producteurs de lait, pénalisés par la PA 14-17. La nouvelle politique agricole doit créer les bonnes incitations et, par exemple, soutenir les efforts en faveur d'une production laitière durable.

"Trop fort", les atouts au cœur de la communication

Avec le standard sectoriel pour une production laitière durable, le Tapis vert, les producteurs suisses de lait ont formulé une proposition à la branche en vue de mieux différencier le lait et les produits laitiers suisses par rapport à leurs concurrents étrangers. Les atouts de ces produits sont générés en premier lieu sur les exploitations. Le comité de l'IP Lait a décidé qu'à compter du 1^{er} septembre 2019, le surcroît de travail engendré serait rémunéré à hauteur de 3 centimes par kilo de lait de centrale. Le dernier mot est entre les mains de l'assemblée des délégués du 2 mai 2019. Le Tapis vert accompagné d'un supplément de durabilité devrait aussi s'appliquer au lait de fromagerie, mais cette question fait actuellement encore l'objet de discussions au sein des interprofessions. Avec la nouvelle campagne "Trop fort" du marketing générique lancée en mars 2018 déjà, la FPSL s'emploie à communiquer activement sur les atouts du lait suisse et a ce faisant bien préparé le terrain en vue de la promotion du lait "durable". En matière de communication, Swissmilk a pris les devants par rapport à ce que le Tapis vert doit encore réaliser.

La FPSL compte un nouveau membre: Mittelland Milch

L'organisation Mittelland Milch est née le 12 novembre 2018 de la fusion de l'OPU Berner Emmi-Milchlieferanten (OPU Bemo), de l'OPU Milchproduzenten Mittelland (OPU MIMO) et de l'OPU Milchproduzenten Zentral-, Nord- und Ostschweiz (OPU ZeNoOs). L'assemblée des délégués de la FPSL a approuvé aujourd'hui l'affiliation de cette organisation, qui remplace les anciennes organisations membres Bemo et MPM. Ce changement au sein des membres a conduit à une réorganisation de la composition du comité central de la FPSL. Urs Jenni (aaremilch), Daniel Vetterli (Thurgauer Milchproduzenten) et Remo Siegenthaler (Miba) ont ainsi été élus comme nouveaux membres du comité central. Andreas Schaad (aaremilch et union des paysans bernois [BeBV]) a été remercié pour son engagement.

Contributions pour la défense des intérêts et objets statutaires

Les délégués ont approuvé la contribution pour la défense des intérêts (0.17 ct./kg) et la contribution de force obligatoire générale pour le marketing générique en faveur du lait et des produits laitiers (0.525 ct./kg), ainsi que celle en faveur du marketing pour le fromage de SCM (0.2 ct./kg) et traité divers objets statutaires sans discussion. Le marketing Swissmilk et le marketing SCM ont préalablement présenté les mesures concrètes mises en œuvre. Ces présentations sont disponibles sur: <https://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/>.

Vous y trouverez également de brefs messages vidéo du président, du vice-président et du directeur au format mp4.



Renseignements:

Reto Burkhardt, responsable de la communication de la FPSL

079 285 51 01

